



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com



Actualités DCELP

Et ça continue, encore et encore !!

Discours de La Poste :

Effort de productivité, l'enjeu pour 2012 est plus particulièrement axé sur la localisation.

Traduction FO :

**Toujours plus avec toujours moins de moyen ! Réduction de la masse salariale !
Suppression de site !**

Force Ouvrière a témoigné une fois encore du vécu des agents : la souffrance au travail gagne du terrain chaque jour à la Comptabilité Enseigne. Non-reconnaissance du travail accompli et mobilités forcées sont quelques composants de cette souffrance au travail. Sans compter une politique de proximité de management qui se traduit sur certains territoires par des pressions, une non reconnaissance des compétences des agents et des propos allant même parfois jusqu'à l'infantilisation !

FO a demandé une audience auprès de la direction du CNF de Besançon.

Il est temps que La Poste prenne toute la mesure des conséquences sur la santé des personnels qu'engendrent toutes ces réorganisations !

Constat FO :

- 26 agents toujours en reclassement,
- Des personnels qui subissent des mobilités géographiques,
- Des personnels confrontés à des temps de transport important,
- Non reconnaissance de leurs compétences,
- Pas de perspective d'évolution de carrière.

Des signes qui ne trompent pas ! Une augmentation des arrêts de travail pour maladie ce qui démontre que la DCELP ne s'attaque pas aux réelles difficultés auxquelles sont confrontés les personnels.

Des appels à candidature ont été lancés sur certains sites, tels que Besançon, mais sont restés sans suite faute de candidat.

Force Ouvrière demande d'envisager des transferts d'activités :

- soit vers des sites où des agents sont en reclassement sans véritable perspective d'avenir,
- soit vers des pôles où des demandes de mobilité sont en attente,
- soit vers des antennes, comme cela avait été envisagé.

Et la mise en place du télétravail.

Des solutions qui permettraient aux personnels en reclassement de conserver leurs emplois et de ne plus subir de mobilité géographique.

■ Pour la promotion :

Lors de la commission de suivi du 5 juillet 2011, Force Ouvrière avait revendiqué en plus des dispositifs annoncés, l'ouverture de la RAP III.2 pour reconnaître le travail effectué par les agents et plus particulièrement ceux en distorsion fonctionnelle.

Force Ouvrière a obtenu l'ouverture d'une RAP III.2 début 2012.

■ Pour le temps partiel Sénior : TPAS

Il est accordé à tous les personnels de la DCELP (quelque soit le grade détenu), hors pôles d'attraction.

FO demande à ce que tous les personnels qui le souhaitent puissent bénéficier du TPAS.

Force Ouvrière a revendiqué une nouvelle fois :

- l'arrêt des fermetures et des fusions de SCELPE,
- des suppressions d'emplois,
- l'arrêt de la mobilité forcée,
- l'optimisation de passerelle inter-métier,
- une réelle possibilité d'évolution de carrière,
- l'octroi d'une prime de technicité,
- l'information des personnels sur la possibilité de voir à tout moment un médecin de prévention ou aller dans un centre de médecine agréé ;
- le respect de la périodicité des visites médicales.
- L'affichage des coordonnées des assistantes sociales.

Une nouvelle organisation va être mise en place à la DCELP.

Des bilatérales auront lieu en décembre 2011 et une CDSP début 2012.

A l'occasion de nos prochaines rencontres, FORCE OUVRIERE poursuivra son suivi des dossiers et défendra au mieux vos intérêts.

N'hésitez pas à nous faire connaître les difficultés que vous rencontrez et contactez : maryline.daunis@fo-com.com

Cher(e)s collègues,

Du 11 au 18 octobre, vous serez appelé(e)s à élire vos représentants aux Comités Techniques, aux Commissions Administratives Paritaires (*fonctionnaires*) ou aux Commissions Consultatives Paritaires (*salariés*).

Vous voterez :

- **Aux Comités Techniques** ce qui déterminera la représentativité syndicale, pour désigner les représentants syndicaux qui défendront vos intérêts. La Poste devra réunir cette nouvelle instance pour traiter des sujets portant sur l'organisation et le fonctionnement des services, la formation et le développement des compétences, l'égalité professionnelle, les évolutions technologiques et les méthodes de travail et leurs conséquences sur le personnel...
- **Aux CAP ou CCP** qui traiteront tous les sujets ou recours portant sur votre situation personnelle (appréciation, avancement de grade, accident de travail, reclassement pour inaptitude, discipline...).

Cette année, l'enjeu de ces élections diffère des précédentes. Elles auront des conséquences directes sur la représentativité syndicale, les CHS-CT, la politique sociale...

Pourquoi voter Force Ouvrière ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins de se poser en accompagnateur aveugle des réformes postales. Force Ouvrière est attachée à la politique contractuelle et au militantisme revendicatif.

Nous signons un accord lorsqu'il procure une avancée pour tous les postiers, fonctionnaires et salariés. Force Ouvrière n'est pas opposée à toute évolution dès lors que celle-ci s'inscrit dans une démarche de progrès et de justice sociale.

Les candidates et candidats FO sont d'abord vos collègues.

À Force Ouvrière, le résultat, l'action concrète et l'intérêt collectif guident notre engagement. Aujourd'hui, les candidats Force Ouvrière s'inscrivent dans la continuité de cet engagement. Ils continueront à défendre vos droits en matière de santé au travail, de pouvoir d'achat, de lutte contre les inégalités,...

On ne peut pas faire du syndicalisme sans convictions. Les nôtres puisent leur source dans les valeurs de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'humanisme.

Ce n'est pas un étendard, simplement l'expression de valeurs auxquelles nous croyons.

Depuis des années, FO est présent à toutes les instances qui vous concernent afin de défendre au mieux vos intérêts.

En témoignent les comptes-rendus, tracts



Nos candidats au Comité technique

Luc	GIOLI	ATGS	94 - Maisons-Alfort SCELCP
Pascal	AUDOUIN	ATG2	94 - Maisons-Alfort SCELCP
Michèle	FRANCOIS	ATGS	41- Blois SCELCP
Jean-Marc	BERTIER	ATGS	31 - Toulouse SCELCP
Francine	CEROU	CA2	81- Albi SCELCP
Christine	LAMARQUE-FREDERICQ	ATG2	25 - Besançon CNF
Franck	DECOTTE	ATGS	74 - Annecy SCELCP
Michèle	CHONE	CA2	57 - Metz SCELCP
Louis	LAMONTAGNE	CAPRO	50 - Saint-Lô SCELCP
Isabelle	GRANDAME	ATGS	69 - Lyon SCELCP
Valérie	RAVIN	ACC22	94 - Maisons-Alfort SCELCP
Annie	GRANDSEIGNE	ATGS	35 - Rennes SCELCP
Soliane	BANBUCK	ATG2	94 - Maisons-Alfort SCELCP
Nathalie	LOUBER	ATGS	14 - Caen SCELCP
Danièle	REYMOND	ATGS	57 - Metz SCELCP
Jean-Marie	BERTRAND	ATGS	26 - Valence SCELCP

DU 11 AU 18 OCTOBRE, SOYEZ ACTEUR DE VOTRE AVENIR !

Votez Force Ouvrière !